

ÉTUDE

L'égalité femmes-hommes dans la presse quotidienne régionale

Quel traitement médiatique durant les campagnes présidentielles ?

_Emily Cariou-Reynell _Lisa C.
_Thomas Demazières
_Anne-Valérie Ducelier
_Johanne Merger _Rustam Zubkov
_Préface d'Amandine Clavaud

**Emily Cariou-Reynell, Lisa C.,
Thomas Demazières,
Anne-Valérie Ducelier, Johanne
Merger et Rustam Zubkov**

sont étudiants à Sciences Po. Cette étude a été réalisée dans le cadre du Certificat égalité femmes-hommes et politiques publiques de l'École d'affaires publiques de Sciences Po.

Amandine Clavaud est directrice de l'Observatoire de l'égalité femmes-hommes de la Fondation Jean-Jaurès.

Préface

– Amandine Clavaud

Chaque année, en France, environ 213 000 femmes sont victimes de violences sexistes et sexuelles. Chaque année, 94 000 femmes sont victimes de viol ou de tentative de viol. Chaque année, des femmes sont assassinées par leur conjoint ou ex-conjoint : en 2021, 113 féminicides ont été commis. Depuis 2017, avec l'avènement du mouvement #MeToo, nous assistons à une prise de conscience dans la société de l'ampleur des violences sexistes et sexuelles grâce au plaidoyer porté de longue date par les mouvements féministes et une médiatisation croissante de ces enjeux. Si croissante que cela, vraiment ?

Cette étude, réalisée par des étudiantes et étudiants dans le cadre du Certificat égalité femmes-hommes et politiques publiques de l'École d'affaires publiques de Sciences Po Paris, part de ce premier constat et s'interroge sur la place accordée aux questions égalité femmes-hommes auprès de quatorze journaux de la presse quotidienne régionale, représentatifs de l'ensemble du territoire français, durant les campagnes électorales entre deux scrutins présidentiels : celui de 2017 et celui à venir en 2022. D'une période avant #MeToo – l'élection présidentielle s'étant tenue en avril-mai 2017 avant l'affaire Weinstein en octobre 2017 à l'origine du hashtag mondialement connu – à une autre en 2022, la première élection présidentielle après #MeToo.

Si la proportion d'articles traitant de l'égalité entre les femmes et les hommes a augmenté en 2022 par rapport à 2017 avec des différences entre les journaux quotidiens eux-mêmes, celle-ci reste plus que

congrue, ne représentant qu'1,36 % du total des articles. Autre élément important de l'étude, il en ressort que les articles qui traitent des droits des femmes sont empreints de stéréotypes de genre et abordent encore trop souvent les violences sexistes et sexuelles sous l'angle du « fait divers », bien qu'il s'agisse d'une des neuf catégories identifiées connaissant une augmentation du ratio d'articles entre 2017 et 2022. Enfin, loin d'être mises à l'agenda par les candidats et candidates à l'élection présidentielle, les questions égalité femmes-hommes ne constituent pas une thématique particulièrement traitée en termes de politiques publiques.

Pourtant, 52 % des Français considèrent que nous ne sommes pas allés assez loin pour promouvoir les droits des femmes¹. Pour 86 % des jeunes femmes de moins de vingt-cinq ans, ces questions seront même déterminantes dans leur vote pour l'élection présidentielle². Il y a par conséquent une attente forte de la part des électeurs et électrices pour aborder ces sujets.

S'il faut noter la tendance à la hausse du nombre d'articles abordant les droits des femmes dans la presse quotidienne régionale, appuyée plus largement par des initiatives au sein de la profession des journalistes comme « Prenons la Une » ou encore le site Les Expertes pour mettre en avant la parole des femmes, le chemin reste encore long pour donner de la visibilité aux problématiques touchant aux droits des femmes. Et la pandémie de Covid-19 n'a fait que creuser encore davantage les écarts : la proportion de

1. « En quoi les Français ont-ils confiance aujourd'hui ? Le baromètre de la confiance politique. Vague 13 », sondage OpinionWay pour la Fondation Jean-Jaurès, la Fondapol, Intériale, Synopia, le CESE et le Cevipof, janvier 2022.

2. Louise Jussian, *Les questions de genre et de lutte contre le sexisme dans le vote à la présidentielle*, Fondation Jean-Jaurès, 8 novembre 2021.

femmes expertes a diminué sur les plateaux télé et radio réduisant le temps de parole des femmes¹. Ainsi, cette étude met en lumière la nécessité d'aller plus loin dans la prise en compte des droits des femmes au sein de la presse quotidienne régionale,

dans leur traitement médiatique et les thématiques abordées pour participer à l'information des citoyennes et des citoyens sur ces sujets et leur donner de la visibilité car l'égalité femmes-hommes nous concerne toutes et tous.

1. Voir *La représentation des femmes dans les médias audiovisuels pendant l'épidémie de Covid-19*, Conseil supérieur de l'audiovisuel, 23 juin 2020 ; Rémi Uro et David Doukhan, « Pendant le confinement, le temps de paroles des femmes a baissé à la télévision et à la radio », INA, 9 septembre 2020.

Introduction

À quelques jours de l'élection présidentielle française 2022, cette étude analyse le traitement médiatique des questions égalité femmes-hommes dans la presse quotidienne régionale durant cette période électorale et propose d'en examiner les potentielles évolutions depuis la précédente campagne présidentielle de 2017. L'objectif est en effet de rendre compte de l'état et de l'évolution du débat public suite aux événements majeurs en lien avec les droits des femmes ayant eu lieu depuis les dernières années. À l'international, elles ont en effet notamment été marquées par l'affaire Weinstein, catalysatrice du mouvement #MeToo ayant conduit à la libération de la parole des femmes quant aux violences sexistes et sexuelles dont elles ont été victimes. Ce mouvement a été particulièrement révélateur de l'ampleur systémique des inégalités entre les femmes et les hommes dans le monde. Symétriquement, à l'échelle nationale, le mouvement #BalanceTonPorc a permis le partage de nombreux témoignages de viols, d'agressions et de harcèlement sexuel subis par des femmes au sein de milieux très diversifiés (espace public, sphère professionnelle, personnelle...). Ces prises de parole publiques ont conduit à une prise de conscience notable de la part de l'opinion publique, mais aussi des médias, qui ont largement contribué à leur relais. Toutefois, bien qu'ayant contribué à la popularisation des thématiques en lien avec l'égalité femmes-hommes, l'affaire de la « ligue du LOL » de 2019 a démontré que la sphère médiatique est pareillement gangrenée par le sexisme structurel de la société française. Les plus récentes accusations

de violences sexuelles à l'encontre de journalistes tels que Pierre Ménès ou Patrick Poivre d'Arvor s'inscrivent dans cette continuité.

Ainsi, il devient particulièrement intéressant et prioritaire de s'interroger sur les effets à long terme de ces affaires, particulièrement sur le traitement médiatique des questions égalité femmes-hommes dans la presse. Ont-ils permis une plus large – et meilleure, en termes qualitatifs – diffusion de ces sujets, et si oui, cela a-t-il eu un effet sur le débat politique ? Suite à son élection, le président français Emmanuel Macron avait affirmé faire de l'égalité entre les hommes et les femmes « la grande cause de son quinquennat ». Pouvons-nous observer que cette cause est plus prégnante dans les médias à l'aube de l'élection présidentielle ?

Cette étude vise à fournir une première réponse à ces questions, notamment à travers le prisme de la presse quotidienne régionale. Après une brève section méthodologique détaillant comment nous avons effectué cette recherche, il expose, premièrement, les résultats d'une étude quantitative des articles régionaux touchant à la question des droits des femmes, pour comprendre avec quelques chiffres clés la résilience de l'intérêt médiatique pour les questions de genre. Par la suite, cette étude analyse le format, le langage utilisé pour traiter de ces questions et enfin la représentation des questions d'égalité femmes-hommes dans les médias durant la campagne pour l'élection présidentielle en 2017 et celle en 2022.

Méthodologie

Notre étude comporte deux axes de travail afin d'observer, d'une part, la place occupée par la question des inégalités femmes-hommes dans la presse régionale et d'analyser, d'autre part, plusieurs thèmes structurants. Concrètement, nous avons opté pour :

- **une approche quantitative** : il s'agira dans un premier temps d'observer le nombre d'articles relatifs à l'égalité femmes-hommes publié dans chaque journal, les disparités entre les journaux selon la période étudiée ;
- **une approche qualitative** : il s'agira dans un second temps de pousser plus loin notre réflexion au-delà des données purement quantitatives. Autrement dit, nous examinerons comment les inégalités femmes-hommes sont traitées. Par exemple, nous analyserons le genre journalistique choisi pour traiter du sujet (fait divers, reportage, éditorial, interview) avec la grille d'analyse suivante : plus l'article présente des réflexions de fond, plus les enjeux de l'égalité femmes-hommes sont considérés sérieusement.

Deux outils numériques ont été employés pour le traitement médiatique : **Europresse**, une base de données d'informations donnant accès à l'intégralité des articles des quotidiens étudiés, et **Spider**, un outil de web scraping permettant de les collecter efficacement.

Dans un premier temps, nous avons déterminé une liste de quatorze journaux régionaux (voir annexe 1) disponibles sur Europresse afin de couvrir l'ensemble du territoire français. La sélection des articles traitant de l'égalité femmes-hommes s'est faite par catégorie commune aux quatorze journaux. Nous avons identifié neuf catégories recouvrant un large spectre des enjeux de l'égalité femmes-hommes :

- 1) **Violences**
- 2) **Égalité professionnelle**
- 3) **Droit des femmes et santé sexuelle**

- 4) **Représentation politique**
- 5) **Présidentielle**
- 6) **Représentation culturelle**
- 7) **Initiative locale et solidaire**
- 8) **Débats**
- 9) **Général**

Remarque : Bien que cette liste ne soit pas exhaustive, elle nous a néanmoins permis de dégager une tendance sur l'importance quantitative accordée aux droits des femmes dans nos journaux.

Pour chacun de ces neuf thèmes, une série de mots-clés y a été associée. Ces mots-clés ont pour objectif de balayer l'ensemble des sujets relatifs à la catégorie correspondante (voir annexe 2). La recherche et la sélection des articles sur Europresse se sont donc effectuées par catégorie en utilisant les listes de mots-clés propres à chaque catégorie. Afin d'étudier l'évolution du traitement médiatique des questions d'égalité femmes-hommes depuis le mouvement #MeToo et la précédente élection française, nous avons reproduit notre grille de sélection d'articles sur la période de 2017. L'objectif étant d'observer l'impact des différentes dynamiques enclenchées en 2017 et de comparer les thèmes abordés par la presse régionale entre 2017 et 2022. La période couverte par nos articles de presse s'étend donc du 1^{er} septembre 2016 au 15 mars 2017 pour étudier la campagne présidentielle de 2017. De même, elle débute du 1^{er} septembre 2021 pour se terminer au 15 mars 2022 pour notre seconde période étudiée.

Dans un second temps, nous avons étudié trois problématiques relatives à l'égalité femmes-hommes :

1. **Les violences sexistes et sexuelles présentées comme un fait divers dans la presse quotidienne régionale** : quelle place pour la représentation des femmes et la légitimation de leurs paroles ? À terme, il s'agit de s'interroger sur le degré de compréhension des mécanismes entrant dans la perpétuation des violences faites aux femmes.

2. **Évolutions du langage et des thèmes de la presse régionale entre 2017 et 2022** : regard sur les changements qui s'opèrent dans la société depuis 2017. Que sont devenues les problématiques de 2017 ? Comment ont-elles été saisies par la presse ? De nouvelles problématiques et de nouveaux concepts ont-ils émergé pour capturer l'évolution des préoccupations en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ?
3. **Élection présidentielle : l'égalité entre les femmes et les hommes est-elle un thème de campagne ?**

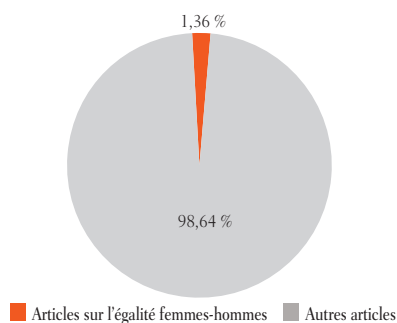
Le choix de ces trois problématiques découle de nos premiers résultats quantitatifs et analyse de notre base de données. Cette partie a pour but de soulever des questionnements socio-politiques à partir d'hypothèses issues d'une observation quantitative. À travers ces trois problématiques, nous tenterons de comprendre la dynamique de la couverture médiatique que les journaux régionaux font des droits des femmes. Nous étudierons les enjeux structurels de cette représentation, son évolution dans le temps ainsi que son évolution à l'approche de l'élection présidentielle.

Une tendance à la hausse des articles traitant de l'égalité femmes-hommes entre 2017 et 2022

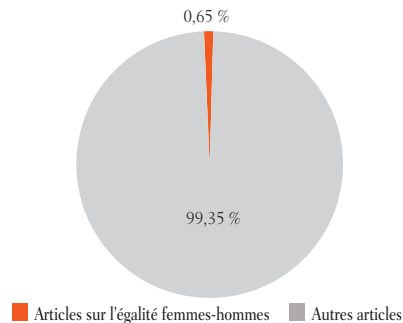
Le premier élément notable est la croissance du volume d'articles produits entre 2017 et 2022. Nous observons ainsi une double tendance sur la totalité des journaux étudiés¹ : d'un côté, le nombre total d'articles baisse fortement, de l'autre, la quantité d'articles portant sur l'égalité femmes-hommes augmente, à la fois en termes absolus et relatifs. En effet, le volume total d'articles produits par la presse régionale en France a fortement chuté, passant de 2 145 876 à 1 381 674, soit une baisse de 35,61 %. En parallèle,

le nombre d'articles traitant des questions relatives à l'égalité femmes-hommes a augmenté, passant de 13 946 à 18 834, soit une hausse de 35,05 %. En observant la proportion que ces articles représentent sur le volume total produit, cette augmentation est d'autant plus importante, puisque nous passons d'une moyenne de 65 articles sur 10 000 (0,65 %) portant sur l'égalité femmes-hommes à une moyenne de 136 sur 10 000 (1,36 %), soit une hausse de 107 %.

Proportion d'articles sur l'égalité femmes-hommes en 2022



Proportion d'articles sur l'égalité femmes-hommes en 2017



Des disparités fortes entre les journaux

Cependant, tous les journaux ne traitent pas des questions d'égalité femmes-hommes dans les mêmes proportions : des écarts importants existent au sein de notre échantillon. Ainsi, chaque journal a publié en moyenne 0,94 %² d'articles portant sur l'égalité

femmes-hommes en 2017, mais l'écart type autour de cette moyenne est important : $\sigma_{2017} = 29,84$. Ainsi, pour illustrer avec les deux extrêmes de notre échantillon, ces articles correspondent à 1,66 % des publications du *Parisien*, mais seulement à 0,52 % des publications d'*Ouest-France* sur cette période. Il en va de même pour la période 2022, où la moyenne est de 2,15 % pour un écart type qui a même augmenté par rapport à la période précédente, à $\sigma_{2022} = 98,65$. Pour reprendre l'illustration

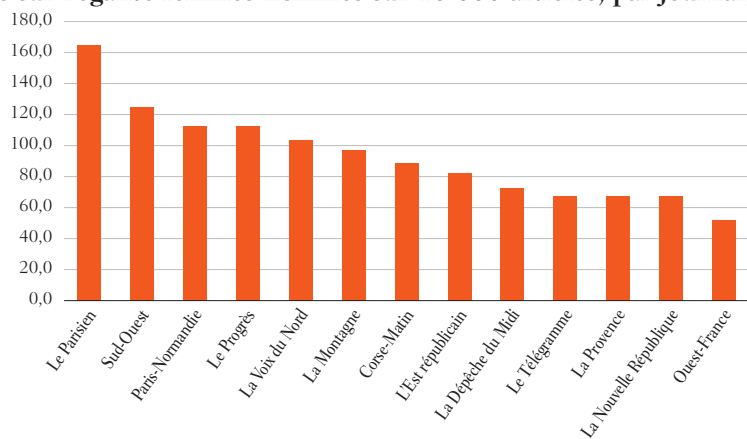
1. Cette section ne prend pas en compte « Outre-Mer la 1^{re} », dont nous ne disposons pas des données pour la période 2016-2017.
2. Les données sont arrondies au centième près.

par les deux extrêmes de l'échantillon sur cette période, ces articles représentent 4,39 % des publications du *Parisien*, mais seulement 1,12 % de celles du *Télégramme*. En d'autres mots, le traitement médiatique de l'égalité femmes-hommes de notre échantillon est caractérisé par de fortes disparités en volumes d'articles produits, une disparité qui a même augmenté entre les deux périodes étudiées. Les lectorats de la presse écrite en France sont donc exposés de manière très différente à la question de l'égalité femmes-hommes en fonction du journal lu.

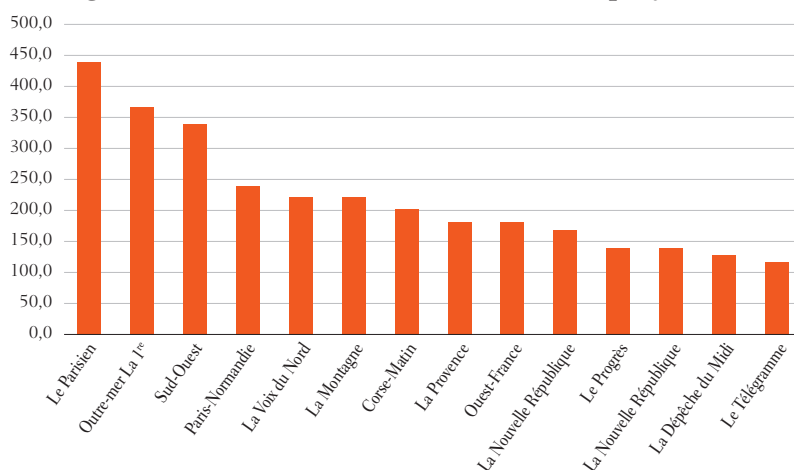
Cette hausse de l'écart entre journaux dans le traitement de l'égalité femmes-hommes n'est cependant pas causée par une progression proportionnelle des ratios. En effet, bien que la tendance soit à la hausse sur l'ensemble de l'échantillon, nous constatons là encore une forte disparité des taux de progression de ratios entre les deux périodes étudiées. Ainsi, nous observons une progression de ratio d'une moyenne de 114 % pour un écart type toujours important de

$\sigma_{\text{prog}} = 41,98$. Il faut aussi noter que ces taux de progression ne sont pas définis proportionnellement aux ratios respectifs des journaux sur les deux périodes étudiées, comme l'illustre le coefficient de corrélation entre ces deux paramètres de 0,31. Ainsi, *Le Progrès*, qui était l'un des trois journaux avec le ratio le plus important en 2017, montre une augmentation de seulement 18,6 % en 2022, devenant l'un des trois journaux avec le ratio le moins élevé. Au contraire, *Le Parisien* et *Sud-Ouest*, les deux journaux qui avaient le plus haut ratio de 2017, sont aussi deux des trois plus fortes hausses entre 2017 et 2022. Quant à *Ouest-France*, le journal avec le plus bas ratio de 2017, il représente le second taux de progression le plus élevé. Autrement dit, malgré une tendance partagée, les trajectoires des différents journaux sont loin d'être identiques, et ne sont pas déterminées par leurs ratios initiaux. Nos données ne nous permettent pas d'identifier la raison de ces différences de ratios et de progression.

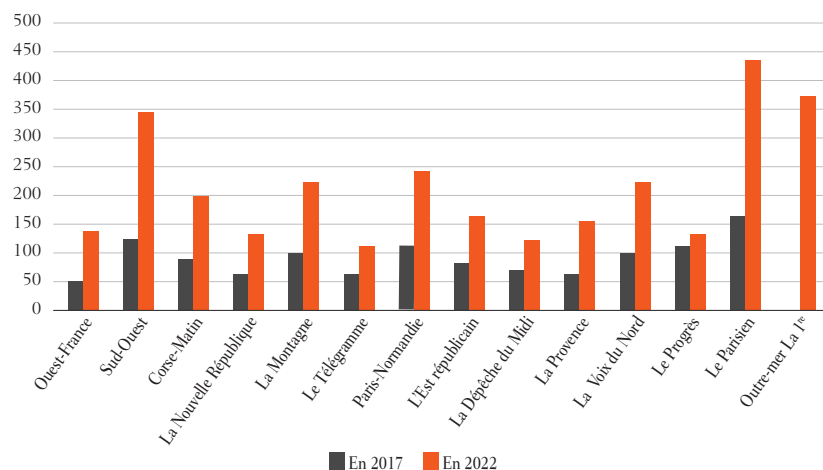
Articles sur l'égalité femmes-hommes sur 10 000 articles, par journal, en 2017



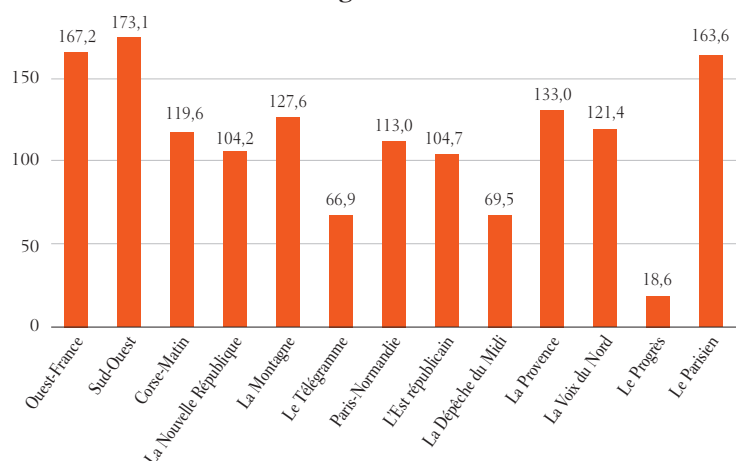
Articles sur l'égalité femmes-hommes sur 10 000 articles, par journal, en 2022



Articles sur l'égalité femmes-hommes sur 10 000 articles, par journal, comparaison entre les deux périodes étudiées



Progression du ratio d'articles sur l'égalité femmes-hommes de 2017 à 2022 (+%)



Lecture : Entre la campagne de 2017 et celle de 2022, la proportion d'articles sur l'égalité femmes-hommes dans *Sud-Ouest* a augmenté de +173 %

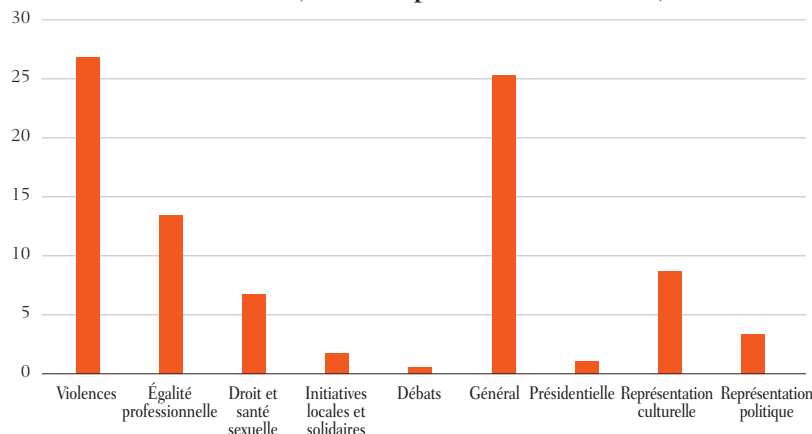
Et des écarts forts entre les thématiques

L'analyse thématique pointe également que certaines questions relatives à l'égalité femmes-hommes sont surreprésentées par rapport à d'autres au sein des différents journaux. Néanmoins, il est ici important de souligner que les résultats obtenus ainsi que la répartition par thématique qui en découle dépendent fortement des mots-clés que nous avons choisi de privilégier dans notre recherche et que ceux-ci peuvent induire un biais de comptabilisation. De plus, un même article peut être comptabilisé dans deux catégories à la fois. Par exemple, si un article mentionne la question des droits des femmes dans la campagne présidentielle d'un ou d'une des candidats, celui-ci apparaîtra à la fois dans la catégorie « général » et la

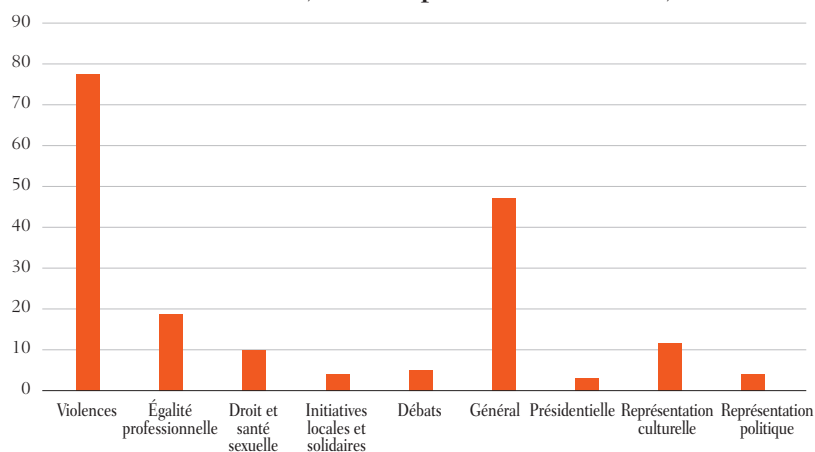
catégorie « présidentielle ». Cependant, l'apport que représente l'exploitation de ces données met en lumière les prismes par lesquelles l'égalité femmes-hommes apparaît dans la presse et permet de donner une tendance globale.

Ces éléments en tête, nous constatons que la catégorie la plus représentée pour les deux périodes étudiées est celle des violences sexistes et sexuelles (VSS), suivie de la catégorie « général » qui regroupe les questions de droits des femmes, de féminisme, de discriminations et d'inégalités sexistes (voir détails annexe 2). Viennent ensuite, dans l'ordre décroissant, les catégories « égalité professionnelle », « représentation culturelle », et « droits et santé sexuelle ». Enfin, les trois dernières catégories sont classées différemment en fonction de la période étudiée. La surreprésentation des VSS est particulièrement intéressante.

Présence des thèmes, nombre pour 10 000 articles, en 2017



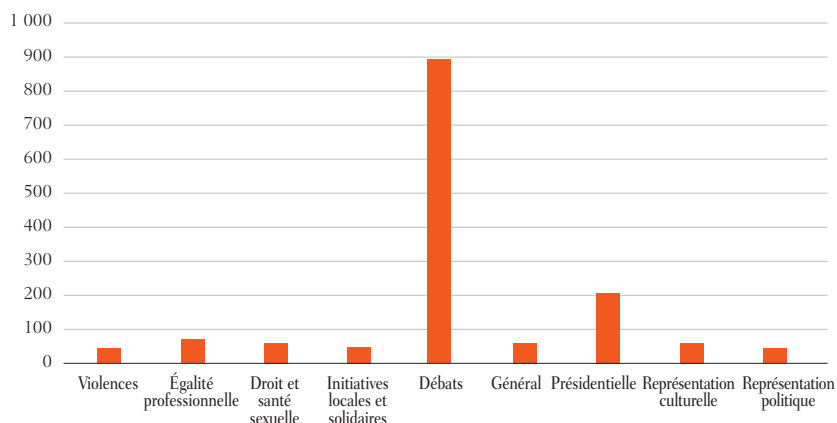
Présence des thèmes, nombre pour 10 000 articles, en 2022



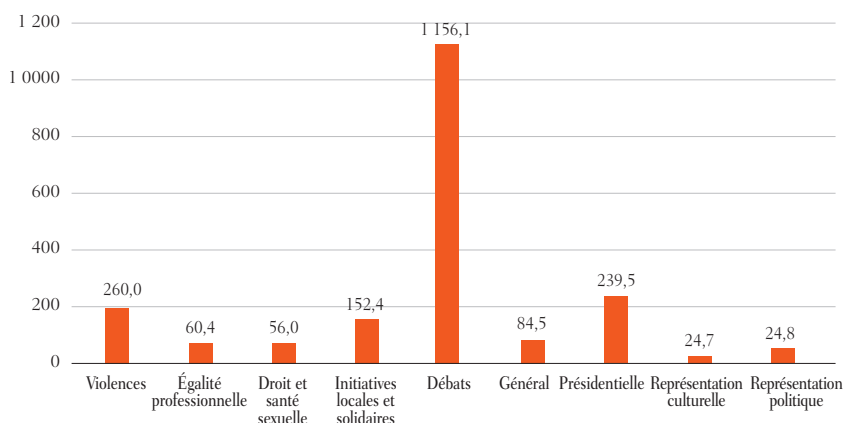
L'étude de l'évolution de la présence de chacun des thèmes entre 2017 et 2022 est intéressante à plus d'un titre. Pour commencer, l'évolution du thème « débats » – pour lequel le nombre d'articles est multiplié par 12,56 – est due au choix de nos mots-clés, qui comportent des expressions qui n'étaient pas présentes en 2017, comme #MeToo ou #BalanceTonPorc. Nous notons tout de même que malgré cette augmentation, la présence du thème « débats » reste limitée en 2022. La hausse de la thématique « violences » est particulièrement intéressante. En effet, le ratio d'articles portant sur les violences sexistes et sexuelles par rapport au volume total d'articles publiés a augmenté de 206 % entre 2017 et 2022. Cette progression peut potentiellement s'expliquer par l'émergence des mouvements que nous venons

de mentionner, ou encore par la reconnaissance médiatique du phénomène des « féminicides » : de 17 articles les mentionnant sur l'ensemble de l'échantillon en 2017 – une quasi-absence – à 978 articles en 2022. Quant au thème « présidentielle », son ratio sur 10 000 articles a augmenté de 239,5 %. Cette augmentation a son importance, puisqu'elle indique que les questions d'égalité femmes-hommes ont pris plus de place dans le traitement médiatique de la campagne présidentielle. Toutefois, il est important de rappeler que bien que cette augmentation soit importante, cette présence globale reste tout de même très limitée. Les autres thèmes bénéficient également d'une présence accrue sur la période 2022, mais leur progression est plus modeste.

Écart type de l'évolution de la présence des thèmes entre les journaux



Progression de la proportion d'articles (+%)



Pour finir, il est intéressant de constater que la progression des différents thèmes varie selon le journal, et que cette variation dépend également du thème donné. La moyenne des écarts types de la progression par thème entre les journaux est de σ Moyenne = 173,13. La progression de la proportion d'articles portant sur les violences parmi les journaux de l'échantillon représente l'écart type le plus bas, ce qui signifie que les différents journaux ont intensifié leur traitement du sujet des violences de manière relativement plus uniforme par rapport

aux autres catégories. Au contraire, les écarts type de la progression ratio d'articles traitant de la présidentielle et des sujets de « débats » sont les plus élevés. Pour la catégorie présidentielle, par exemple, l'augmentation du ratio va de 5,6 % pour *Le Progrès* à 712 % pour *Le Parisien*. Cela signifie que tous les journaux n'ont pas intensifié le traitement des différents thèmes de la même manière et que certains thèmes ont connu une évolution relativement plus uniforme au sein de l'échantillon étudié par rapport à d'autres.

Les questions de l'égalité entre les femmes et les hommes encore traitées comme des « faits divers » ?

Notre second axe de réflexion porte sur le traitement médiatique des questions d'égalité femmes-hommes par la presse régionale, notamment sur la manière dont elles sont abordées : qualité de l'information, niveau d'analyse, positionnement de l'article. Pour ce faire, nous avons premièrement travaillé à partir des titres des articles pour juger de la présentation directe que les journalistes veulent donner. Dans un second temps, nous avons sélectionné 10 articles de plus de 1 000 mots par catégorie et par journal régional pour approfondir l'analyse plus en détail.

Trois tendances apparaissent de cette étude : premièrement, la qualité du traitement médiatique varie selon les catégories que nous avons définies ultérieurement. Nous pouvons établir des dynamiques propres à chaque catégorie. Toutefois, nous notons que le niveau d'analyse des questions d'égalité femmes-hommes reste majoritairement superficiel. Deuxièmement, les questions d'égalité femmes-hommes discutées dans les articles sont principalement abordées sous le prisme de l'individu, du cas particulier. En effet, les différents articles rejettent, ou ne présentent pas, les dynamiques globales et sociétales. Dans ce sens, dans l'ensemble des journaux étudiés, des logiques et des réflexions inverses à la promotion de l'égalité femmes-hommes sont employées : essentialisation, victimisation de la femme, dépolitisation de la lutte pour l'égalité. De plus, ces trois tendances s'imbriquent et n'apparaissent que rarement individuellement.

Des dynamiques propres à chaque thème

La qualité du traitement médiatique des questions d'égalité femmes-hommes dépend des sujets abordés. Selon les catégories étudiées, nous pouvons distinguer différentes dynamiques. En effet, en raison de la technicité juridique, sociologique ou politique de certains thèmes, l'approfondissement des enjeux est peu proposé dans les articles. La majorité des articles sont donc descriptifs et n'entrent pas dans un cadre d'analyse poussé. Parallèlement, une part importante des articles sont regroupés sous le titre « fait divers ». Par « fait divers » nous entendons : une rubrique de presse traitant de faits du quotidien sans portée générale. Les articles de presse ayant comme titre « fait divers », « flash » ou encore « en bref » connaissent une logique de délégitimation des questions d'égalité femmes-hommes. En effet, pour ces articles, le crédit donné à l'égalité femmes-hommes est minime. Cela tend à dévaloriser la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes et rend impossible les conditions d'une réflexion commune sur ces enjeux puisque le sujet est abordé, souvent celui des violences sexuelles, comme un fait normalisé relevant du quotidien.

Violences sexistes et sexuelles

Il s'agit de la catégorie la plus sujette à la banalisation des violences faites aux femmes. En effet, de nombreux articles qui en sont issus sont regroupés sous le titre de « fait divers ». Les conséquences directes

sont la décrédibilisation de la prise en compte de la parole de la femme dans l'ensemble des situations décrites et notamment celles de violences puisque chaque cas est traité de manière isolée et échoue à rendre compte du caractère systémique des VSS à l'encontre des femmes.

Égalité professionnelle, représentation en politique et culturelle

Les articles relatifs à ces trois catégories sont sujets à une théâtralisation des parcours individuels. De manière générale, les profils des femmes mis en valeur dans les articles sont similaires et répondent à une acceptabilité stéréotypée. En effet, l'angle choisi pour mettre en avant des profils de femmes actives sur les questions d'égalité femmes-hommes détient certains stéréotypes genrés : « Sauver le monde en talons¹ », « Et l'entreprise a tout à y gagner. Car il y a une complémentarité entre les femmes et les hommes. Les femmes ayant plus, par exemple, la culture du collectif² ». « Professeur au lycée Casteret, maman de deux jeunes enfants, Madame Alison Canot est, à 36 ans, toujours bien apprêtée, élégante, souriante, très féminine. Indubitablement répond-elle aux différents critères stéréotypés de beauté féminine : la classe !³ » Pour ces articles, nous notons la nécessité de contextualiser et de théoriser les débats, de gagner en épaisseur historique et juridique pour aller au-delà de la présentation d'un récit isolé.

Droit des femmes et santé sexuelle

Il s'agit d'une des seules catégories présentant l'ensemble des enjeux relatifs aux questions d'égalité femmes-hommes, notamment en ce qui concerne la santé sexuelle. Les conséquences en termes de santé publique sont développées : pour les articles traitant

de la santé sexuelle, le lexique employé est riche, technique et précis. Avortements, contraception, pilules, stérilet, sexualité, grossesse, IVG, mutilations, excisions, violences obstétricales et gynécologiques ou encore viol gynécologique sont les thèmes abordés à travers des témoignages bouleversants et souvent détaillés : « Émilie a vécu son accouchement comme un viol⁴ », « L'excision, "une souffrance que je n'oublierai pas"⁵ », « La Rochelle : "c'était une IVG assumé mais j'ai cru en mourir"⁶ ».

Absence d'une approche sociétale globale

Ce qui ressort de la médiatisation des questions d'égalité femmes-hommes est l'absence d'une approche globale. En effet, nous notons le manque d'approfondissement des sujets, le manque de réflexion sociétale, de mise en profondeur par le prisme académique et de la recherche, ainsi que le peu de questionnements qui sont proposés dans les journaux quotidiens régionaux. Cela s'observe notamment par le fait que les articles ne présentent que sommairement des récits particuliers, isolés du contexte social dans lequel ils ont lieu. Il s'agit en grande partie de portraits, c'est-à-dire d'une présentation d'une personne, souvent issue du milieu associatif, et d'un événement ponctuel local : son initiative locale, son activité bénévole, une situation particulière qu'elle a rencontrée. Dans ces cas précis, aucun lien n'est fait avec les mécanismes sociaux ou économiques plus globaux. Sur l'ensemble des articles sélectionnés, la part des articles traitant des mouvements sociaux féministes ou des dynamiques collectives reste très mince.

Nous allons parler, à titre d'exemple, de cet article à propos de Lunéville « Le CIDFF organise des

1. Lisa Douard, « "Les super-héros font tous 1,80 m avec des gros pees" : on a assisté à un atelier sur le sexisme au cinéma à Guéret (Creuse) », *La Montagne*, 13 février 2022.

2. Valérie Deymes, « Égalité femmes-hommes : "L'enjeu du siècle pour l'entreprise, c'est de valoriser le capital humain" », *Sud-Ouest*, 24 mars 2022.

3. « Entre féminité et karaté », *La Dépêche du Midi*, 14 décembre 2021.

4. « Témoignage. "J'ai vécu mon accouchement comme un viol" : Émilie, victime du "point du mari" », *Ouest-France*, 6 octobre 2021.

5. « Vienne : Mariama, excisée : "Une souffrance que je n'oublierai jamais" », *La Nouvelle République*, 19 octobre 2021.

6. « La Rochelle : "C'était une IVG assumée mais j'ai cru mourir" », *Sud-Ouest*, 15 octobre 2021.

échanges entre victimes de violences conjugales¹ ». Ce CIDFF, branche locale d'un réseau national, organise des petits-déjeuners pour les femmes victimes de violences : l'article en fait une présentation succincte avant de passer à divers extraits de témoignages. Toutefois, aucun lien n'est fait avec des enjeux plus généraux : le phénomène n'est pas présenté comme un problème de société, n'est pas relié à la campagne de la présidentielle, ni à des enjeux sociologiques sur les questions de genre. Il n'est pas présenté comme un problème de société car, en effet, aucune mention n'est faite du caractère systémique et structurel des violences envers les femmes dans la société, de la proportion de femmes en ayant subi ou de l'aspect national de cet enjeu. Il n'est pas relié à la campagne de la présidentielle car nulle mention n'en est faite, ni en termes de propositions de candidats, de programmes, ni en termes de revendications d'associations féministes. Enfin, il n'est pas relié à des enjeux sociologiques en ce sens qu'il ne traite pas de notions telles que le patriarcat, le genre, la déconstruction ou autres, qui permettraient d'éclairer les enjeux idéologiques, sociologiques ou philosophiques liés au sujet. Nous observons que ce traitement médiatique est utilisé à maintes reprises dans les différents journaux étudiés.

Ce manque d'approche sociétale globale peut en effet être critiqué : en présentant ces sujets comme faits divers, sans aspects politiques, il normalise les inégalités et discriminations diverses, manquant une opportunité de politiser ces enjeux et, ainsi, de sensibiliser et mobiliser les lecteurs. Évidemment, dans une certaine mesure, la presse régionale a pour but de présenter des événements locaux, et nous pouvons nous demander si chaque article traitant d'une initiative locale doit faire explicitement référence à des enjeux plus systémiques et approfondis, ou bien si nous pouvons présumer de la connaissance par la lectrice ou le lecteur de ces thèmes généraux, et se contenter ainsi de ne présenter que les aspects locaux. Toutefois, nous devons considérer que faire des liens faits avec ces thèmes plus larges et poli-

tiques permettrait de mieux rendre compte des problématiques de l'égalité femmes-hommes et de l'ampleur de ces sujets.

Un traitement médiatique présentant une vision stéréotypée des femmes et des hommes

Si la tendance n'est pas dominante, nous relevons des expressions et des problématiques dans l'ensemble de la presse régionale qui alimentent les stéréotypes de genre et/ou qui essentialisent les femmes. En effet, le vocabulaire employé tend à attribuer aux femmes dont il est question, en essentialisant ou pas, des caractéristiques habituellement associées au genre féminin. Ainsi, des formulations comme « les femmes ont une place particulière dans le monde du transport² », bien que tentant de décrire une situation sociale du monde du travail, font appel à un vocabulaire qui, à première lecture, peut donner une impression d'essentialisation. Ainsi, avec les mots « place », qui plus est dans un « monde », la lectrice ou le lecteur a facilement en tête l'expression « une place dans le monde ». De plus, cette place est « particulière ». Cela peut donner cette impression essentialiste que les femmes sont destinées à une place particulière dans le monde, parce qu'elles sont femmes. Dans un autre article autour du sujet des transports, nous pouvons ainsi lire que les femmes se sont fait une place « grâce à leur sensibilité », par opposition aux « brutes épaisses derrière leurs volants » que sont, sous entendu, les hommes³. Bien que ces termes essayent peut-être de décrire la réalité de caractéristiques différenciées héritées d'une socialisation genrée, ils le présentent toutefois en termes simplistes et essentialisants. La multiplication de ce type d'analyse dans les articles tend ainsi à perpétuer les stéréotypes de genre et l'essentialisation de certaines caractéristiques féminines.

1. « Lunéville. Le CIDFF organise des échanges entre victimes de violences conjugales », *L'Est républicain*, 22 février 2022.

2. « Loire. "Les femmes ont leur place dans le monde du transport" », *Le Progrès*, 8 mars 2022.

3. *Ibid.*

Nouveaux mots ou expressions depuis 2017

Depuis 2017, les revendications portées par de nombreux mouvements féministes et antiracistes et le retentissement mondial provoqué par les hashtags #MeToo, #BalanceTonPorc ou encore #BlackLivesMatter ont fait émerger de nouveaux termes dans le débat public. S'il ne s'agit pas nécessairement de néologismes à proprement parler, ces mots et expressions offrent un socle lexical commun pour caractériser les inégalités sociales, raciales et de genre. Partant du postulat que le langage est lui aussi empreint des structures de domination ancrées dans nos sociétés, les mouvements féministes ont prôné une révolution du langage.

Le terme « féminicide », apparu dans les années 1970, s'impose comme un exemple éminemment révélateur de la place qu'occupe aujourd'hui le langage dans la lutte pour les droits des femmes et des minorités de genre. Au « crime passionnel » conférant un caractère romantique à une violence patriarcale, les mouvements féministes ont œuvré pour le recours du terme « féminicide » qui représente le meurtre d'une femme ou fille en raison de sa condition féminine. Entrés dans le langage courant et utilisés de manière plus fréquente dans les médias, « féminicide », « violences sexistes et sexuelles », « charge mentale » ou encore « culture du viol » sont autant de mots qui entendent remédier au processus d'invisibilisation de certaines thématiques aujourd'hui mises au jour par les associations et militantes féministes.

Au cœur des problématiques soulevées par le féminisme, nous ne saurions donc ignorer l'évolution du langage utilisé par la presse quotidienne régionale depuis 2017, notamment dans le contexte de la campagne présidentielle de 2022. En effet, la presse régionale s'est évidemment emparée de cette nouvelle terminologie, parfois pour rendre visible et saluer les mobilisations contemporaines pour l'égalité,

mais aussi, parfois, pour les disqualifier les luttes féministes (le terme de « wokisme », dévoyé pour décrédibiliser les mobilisations contemporaines en est une bonne illustration).

Afin d'appréhender le degré de pénétration de ces termes dans la presse quotidienne régionale, mais surtout la manière dont ils sont utilisés, nous pouvons tout d'abord nous intéresser aux données fournies par l'étude quantitative. Celles-ci nous donnent à voir les évolutions du traitement médiatique des questions d'égalité femmes-hommes depuis la dernière élection présidentielle française au regard des mobilisations évoquées précédemment.

Comme évoqué dans notre analyse quantitative, nous constatons une augmentation non négligeable du nombre d'articles mettant en évidence le phénomène des violences pour tous les journaux (d'après les résultats obtenus à partir des mots-clés regroupés au sein de la première catégorie intitulée « violences »). Bien qu'ils subsistent des disparités notables entre les journaux (*Sud-Ouest* passant par exemple de 359 à 1 126 articles alors que *Le Télégramme* présente une hausse plus timide de 413 à 742 articles), il est clair que la presse s'est davantage saisie de la question des violences en 2022 qu'en 2017.

Plus précisément, intéressons-nous à l'emploi de l'expression « violences sexistes et sexuelles » privilégiée par les mouvements féministes pour pointer un continuum de violences allant du harcèlement moral jusqu'au viol. L'utilisation de cette expression s'inscrit dans une volonté de mettre fin aux qualificatifs banalisant les violences tels que « attouchement sexuel », « abus sexuels », « gestes déplacés » ou encore « comportements inappropriés ». En ne retenant uniquement le terme de « violences sexistes et sexuelles », nous observons également une hausse du nombre d'articles contenant cette expression pour

tous les journaux. Par exemple, pour le journal *Le Progrès*, seulement deux articles incluaient l'expression « violences sexistes et sexuelles » en 2017. Pour la période couvrant septembre 2021 à mars 2022, 35 articles mentionnent explicitement cette expression.

Ainsi, la fréquence de l'usage de l'expression a augmenté, mais sa part reste faible au regard de la totalité des articles faisant état de violences (660 pour *Le Progrès*). Les journaux adoptent plutôt d'autres expressions telles que « violences conjugales » ou « violences faites aux femmes ».

Pour ce qui est de l'emploi du terme de « féminicide », le même constat peut être tiré des données de l'étude quantitative. Là encore, tous les journaux ont vu leur nombre d'articles croître. Le cas du journal *La Provence* est particulièrement édifiant : d'un seul article en 2017 évoquant le terme « féminicide » (sans qu'il ne s'agisse du sujet principal de l'article)¹, le journal comptabilise, sur la période de 2022, 81 articles s'intéressant à la question des féminicides. Mais surtout, nous pouvons aisément constater que l'utilisation du terme est souvent associée à la réalité qu'il désigne. Autrement dit, les articles parlent de « féminicide » lorsqu'il est question du meurtre d'une femme. À titre d'exemple, nous pouvons notamment y lire un article intitulé « Policier soupçonné de féminicide : son père l'appelle à se “rendre sans délai”² » le 17 février 2022 ou encore « Féminicide : un homme condamné à trente ans de prison à Perpignan³ » le 11 mars 2022.

De même, pour le journal *Sud-Ouest* dans lequel nous pouvions y lire en février 2022 l'article suivant : « Féminicide à Marmande : Le meurtrier présumé avait déjà été condamné à de la prison avec sursis⁴ ». Bien que les expressions telles que « crime passionnel » (par exemple dans l'article du 11 novembre 2021 paru dans *Ouest-France* : « Peine ferme mais restitution de l'autorité parentale à Luc-

sur-Mer⁵ ») ou encore « drame conjugal » (exemple de l'article intitulé « Femme tuée au couteau dans le quartier de Bléville, au Havre : la piste d'un drame conjugal⁶ » publié dans *Paris-Normandie*) figurent encore malheureusement dans l'ensemble des médias, force est de constater que la presse quotidienne régionale adopte progressivement un nouveau vocabulaire. En isolant l'expression « crime passionnel » de nos recherches, nous pouvons noter qu'encore trente articles sur l'ensemble de la presse régionale quotidienne la citent depuis septembre 2021 jusqu'à mars 2022.

Néanmoins, la plupart de ces articles font justement état de cette transition de « crime passionnel » à « féminicide » pour désigner le meurtre d'une femme en raison de son genre. Par exemple, un article publié dans *Ouest-France* en janvier 2022 retrace le parcours de Rose Lamy, fondatrice du compte Instagram Préparez-vous pour la bagarre : « Rose Lamy parle d'un “discours de déni” , où des accusés ne correspondraient pas au profil. Il n'est pas rare d'entendre parler de crime passionnel, de geste fou d'un amoureux éconduit alors qu'il s'agit d'un meurtre, de geste déplacé pour nommer ce qui correspond à une agression sexuelle⁷. » De manière similaire, un article paru dans *Paris-Normandie* de mars 2022 se consacre à la diffusion d'un documentaire sur les féminicides et évoque « ce que la société appelait alors un crime passionnel est aujourd'hui un féminicide⁸ ».

Au-delà des violences sexistes et sexuelles, nous nous apercevons que d'autres termes sont nés depuis la période de 2017, comme ceux de « woke », « wokisme » ou encore « cancel culture » qui s'inscrivent davantage dans un registre « polémique ». Si les termes n'apparaissent peu, voire pas du tout, dans les médias en 2017, les journaux de la presse quotidienne régionale mettent la lumière sur les débats qui sous-tendent ces termes en 2022. Si nous prenons le journal *Le Télégramme*, aucun article ne

1. « “Femmes du monde”..., ce sont les premiers mots de “Miss Maggie” », *La Provence*, 1^{er} janvier 2017.

2. « Policier soupçonné de féminicide : son père l'appelle à se “rendre sans délai” », *La Provence*, 18 février 2022.

3. « Féminicide : un homme condamné à trente ans de prison à Perpignan », *La Provence*, 11 mars 2022.

4. « Féminicide à Marmande : le meurtrier présumé avait déjà été condamné à de la prison avec sursis », *Sud-Ouest*, 22 février 2022.

5. « Peine ferme mais restitution de l'autorité parentale à Luc-sur-Mer », *Ouest-France*, 11 novembre 2021.

6. « Femme tuée au couteau dans le quartier de Bléville, au Havre : la piste d'un drame conjugal », *Paris-Normandie*, 12 décembre 2021.

7. « Rose Lamy traque le sexisme dans les médias », *Ouest-France*, 14 janvier 2022.

8. « Installée près de Fécamp, Pascale Thirode raconte Sirima et les féminicides, dans un documentaire », *Paris-Normandie*, 21 mars 2022.

comprend ces termes en 2017. En revanche, en 2022, nous constatons son apparition dans les colonnes du journal avec 34 articles. Sur ces termes, le constat est plus nuancé sur son usage dans les journaux. Si certains articles visent à rendre compte des débats qui entourent ces notions, plusieurs articles prennent des positions plutôt partagées. Sur les 31 articles du *Télégramme*, plusieurs évoquent une « culture woke ». Nous pouvons notamment y lire des articles aux titres évocateurs : « Quand la statue de Napoléon dérange...¹ » (23 septembre 2021) ; « Le danger woke² » (19 novembre 2021) ; « L'autrice américaine Lionel Shriver en dédicace à Dialogues ce lundi³ » (entretien avec une autrice foncièrement opposée à la « culture woke », le 11 octobre 2021) ; « “Une grande partie de la gauche s’est égarée dans le communautarisme”, selon Bernard Cazeneuve⁴ » (30 décembre 2021). La lecture de ces articles montre que l’angle de traitement du sujet choisi par le

journal tend à relater les polémiques que le sujet suscite plutôt qu’à interroger les enjeux que ces débats de société soulèvent.

En somme, il est clair que de nouveaux mots ont émergé depuis 2017 sur l’égalité femmes-hommes, notamment en ce qui concerne la question des violences. Effectivement, l’étude de la presse quotidienne régionale révèle que les journaux ont introduit un certain nombre de nouveaux mots depuis 2017 à l’image de « féminicide » ou encore de « violences sexistes et sexuelles ». Toutefois, nous pouvons facilement déceler certaines limites. Comme évoqué précédemment, la part de ces expressions reste relativement faible pour caractériser les violences. D’autres expressions, parfois banalisant les violences sexistes et sexuelles, telles que « crime passionnel », sont encore utilisées pour rendre compte des violences.

1. « Quand la statue de Napoléon dérange », *Le Télégramme*, 23 septembre 2021.

2. « Le danger “woke” », *Le Télégramme*, 18 novembre 2021.

3. « L'autrice Lionel Shriver tient Brest et Quimper en haleine », *Le Télégramme*, 10 octobre 2021.

4. « “Une grande partie de la gauche s’est égarée dans le communautarisme”, selon Bernard Cazeneuve », *Le Télégramme*, 30 décembre 2021.

Les droits des femmes à l'approche de la présidentielle : quelle place pour l'égalité femmes-hommes dans la campagne électorale ?

Comme cela a été précisé dans la méthodologie de cette étude, nous avons segmenté nos recherches en neuf catégories, dont une dédiée aux articles à propos du traitement du sujet de l'égalité femmes-hommes pendant les campagnes présidentielles de 2017 et de 2022. Afin de construire cette catégorie, nous y avons associé des mots-clés thématiques et effectué une recherche croisée avec le nom des candidat-e-s respectifs de chaque période (voir annexe 2). Nous avons ensuite classifié les articles obtenus en quatre sous-catégories, détaillées ci-dessous :

- **sous-catégorie 1** : articles directement en lien avec des déclarations et/ou des mentions d'éléments en lien avec l'égalité femmes-hommes dans le programme des candidat-e-s ;
- **sous-catégorie 2** : articles de militant-e-s interpellant ou critiquant les candidat-e-s en raison de leurs positions jugées trop passives et/ou comme étant à l'encontre des idéaux partagés par certains groupes féministes ;
- **sous-catégorie 3** : articles d'actualité faisant suite à des débats parlementaires et/ou des projets de loi mis en place suite à des propositions du gouvernement d'Emmanuel Macron ;
- **sous-catégorie 4** : articles traitant des polémiques auxquelles sont sujets certains candidats, notamment autour d'accusations de violences sexistes et sexuelles.

Malgré une hausse apparente du nombre d'articles en lien avec l'égalité femmes-hommes, peu d'entre eux traduisent en réalité une meilleure prise en compte de cette thématique

Cette démarche nous a premièrement permis de constater une hausse certaine du nombre d'articles au sein de ces catégories entre 2017 et 2022 (+343 %). Toutefois, cette croissance n'est que peu soutenue par l'augmentation du nombre d'articles directement en lien avec des déclarations et/ou des mentions d'éléments en lien avec l'égalité femmes-hommes dans le programme des candidat-e-s. En effet, bien que les articles correspondant à cette sous-catégorie aient en moyenne doublé, ce sont en réalité davantage l'augmentation des articles de militant-e-s interpellant ou critiquant les candidat-e-s en raison de leurs positions jugées trop passives et/ou comme allant à l'encontre des idéaux partagés par certains groupes féministes (46 % des articles de cette catégorie en 2022), des articles d'actualité faisant suite à des débats parlementaires et/ou des projets de loi mis en place suite à des propositions du gouvernement d'Emmanuel Macron (21 %), ainsi que des articles traitant des polémiques auxquelles sont sujets certains candidats, notamment autour d'accusations de violences sexistes et sexuelles (10 % des articles de 2022, sous-catégorie inexistante en 2017) qui soutiennent davantage cette hausse. La faible quantité

totale d'articles relevée ne nous permet pas de conclure sur des tendances différenciées selon les journaux étudiés. Pour cette raison, nous ne pouvons que constater l'homogénéité du faible traitement de la question de l'égalité femmes-hommes pendant les campagnes présidentielles à la fois de 2017 et de 2022.

Ce faible traitement s'inscrit parfaitement dans les tendances politiques actuelles, les différents candidats ne semblant pas en faire un sujet prioritaire de leur programme ou de leurs prises de parole publiques. D'après l'étude Elabe pour BFMTV datant du 19 octobre 2021 posant la question suivante « Pour vous, quels sont les thèmes qui compteront le plus dans votre choix à l'élection présidentielle de 2022 », le pouvoir d'achat est le premier thème décisif parmi les préoccupations des Français pour choisir un nouveau président de la République ou reconduire le sortant pour 45 % des répondants. Le thème des inégalités femmes-hommes arrive en 14^e position sur les 16 thèmes sondés, avec seulement 6 % des Français le considérant comme étant l'un des trois thèmes les plus importants dans leur choix de vote (voir annexe 3 pour le détail graphique de chaque thème). Même constat dans la huitième vague de l'Enquête électorale française réalisée par Ipsos pour la Fondation Jean-Jaurès, le Cevipof et *Le Monde*, le pouvoir d'achat (58 %), le système de santé (27 %) et l'environnement (25 %) sont les trois préoccupations qui comptent le plus dans le choix du vote auprès des Français interrogés. Les discriminations (6 %) qui peuvent donc comprendre les questions liées à l'égalité femmes-hommes figurent à la 15^e place. Ainsi, comme l'indique la première partie de cette étude, bien que les questions d'égalité des sexes semblent – toutes catégories confondues – plus présentes dans l'espace médiatique régional en 2022 qu'en 2017, elles semblent rester à la marge et peu abordées par les candidats et les quotidiens régionaux. Or, d'après la 4^e édition du Baromètre Priorité(s) femmes de la Fondation des femmes par Kantar, pour 82 % des Françaises, la question des droits des femmes et de l'égalité des genres est un sujet important dans le choix du vote ; 77 % des femmes estiment de plus que la question des droits des femmes et de l'égalité des genres n'est pas traitée correctement et suffisamment dans la campagne présidentielle.

Pourtant, les articles de militant-e-s interpellant ou critiquant les candidats et/ou le gouvernement en raison de leurs positions jugées trop passives et/ou comme allant à l'encontre de l'atteinte de l'égalité femmes-hommes sont eux bien en hausse par rapport à 2017. Parmi eux, certains couvrent par exemple les « désillusions » des « jeunes féministes ne trouvent pas de candidats » (*Ouest-France*), les revendications d'associations féministes, « revendications [...] teintées de critiques envers la politique du gouvernement sortant : aux yeux des militantes, le quinquennat Macron représente “cinq ans de perdus” dans la lutte contre les inégalités de genre » (*Sud-Ouest*), ou bien de personnalités expertes et/ou chercheuses réclamant que les violences faites aux femmes soient la « priorité des priorités » durant les périodes électorales, « périodes très utiles pour faire avancer les droits des femmes » et dénonçant parallèlement le désintérêt généralisé à l'encontre de ces questions : « Une femme meurt tous les trois jours sous les coups de son conjoint. Tous les candidats le dénoncent mais qu'est-ce qu'on fait concrètement contre ça ? » (*Le Parisien*). Ainsi, si les revendications se multiplient, et bien que leur hausse témoigne d'une plus ample prise de conscience des problèmes liés aux inégalités entre les femmes et les hommes, elle ne semble pas affecter – ou peu – la place accordée à cette thématique durant la campagne présidentielle.

Parallèlement, l'émergence des polémiques autour d'accusations de violences sexistes et sexuelles à l'encontre de certains candidats et/ou membres du gouvernement – inexistantes lors de l'élection de 2017 – ne semblent pas non plus amplifier l'impression d'urgence et l'importance accordée à ces sujets pendant cette période électorale. Leur traitement dans la presse régionale paraît similaire à celui accordé à toute actualité en lien avec les violences sexistes et sexuelles, c'est-à-dire relève davantage du fait divers (voir plus haut).

En somme, le traitement médiatique de la question de l'égalité femmes-hommes et des violences sexuelles durant la campagne présidentielle semble encore très faible comparativement aux autres thématiques de campagne (pouvoir d'achat, sécurité, immigration, etc.). Bien que les voix des militantes féministes réclamant davantage de propositions de la part des candidats trouvent plus facilement écho

dans la presse régionale comparativement à 2017, les candidats paraissent peu influencés par les nouvelles dynamiques post-#MeToo. Pouvons-nous identifier les facteurs expliquant la faible vitesse d'amélioration de la prise en compte de la thématique des inégalités entre les sexes dans l'espace médiatique régional ?

Facteurs potentiels expliquant la stagnation relative de la place accordée à l'égalité femmes-hommes dans les médias et la campagne présidentielle

Premièrement, quelques faits généraux relevés par le Projet mondial de monitoring des médias de 2020 mettent en avant les écarts persistants de représentation des femmes dans l'espace médiatique. Ce rapport étant réalisé tous les cinq ans, il permet, de la même manière qu'une analyse comparée entre les périodes d'élection de 2017 et de 2022, de se situer avant et après le mouvement #MeToo et donc d'en mesurer certains effets.

Le premier constat est que les femmes restent minoritaires dans l'espace médiatique : elles ne sont la source ou l'objet des actualités que dans 29,8 % des cas. Cela représente une amélioration par rapport à 2015 (24,1 %), mais une hausse maigre par rapport à 2010 (28,3 %), ce qui ne permet pas de conclure à une amélioration durable et significative. Parallèlement, le métier de journaliste reste une profession principalement masculine (à 61 %). Or, plusieurs facteurs influencent les journalistes dans leur manière de couvrir l'actualité, et notamment leur genre. De plus, bien que les pratiques professionnelles des femmes et des hommes journalistes apparaissent similaires, ce sont elles qui sont majoritairement chargées de traiter les « rares nouvelles traitant du genre en tant que tel ». Elles ont également tendance à employer un langage légèrement plus inclusif mettant en avant la sexualité sociale. Toutefois, le rapport précise que « le genre n'est pas un sujet » : il est « très faiblement traité » et ne représente pas plus de 1 % des nouvelles.

Il pointe également le statut minoritaire des femmes expertes : les experts ou porte-paroles ne sont des femmes que dans 25 % des cas. Elles s'approchent de la parité uniquement lorsqu'il s'agit de servir de témoins (39 %) ou de raconter leur expérience personnelle (46 %). Finalement, cette édition 2020 du Projet mondial de monitoring des médias conclut que malgré les légères améliorations en matière de représentation des femmes, les hommes gardent leur position majoritaire en tant que journalistes, sujets des nouvelles, et détenteurs de la parole d'autorité et d'expertise. Elle affirme que malgré l'impact du mouvement #MeToo, il « ne semble pas avoir eu de répercussion notable sur la place respective des femmes et hommes dans les médias : les médias restent un monde largement androcentré ». Bien que portant sur un échantillon différent et plus varié, ce rapport tirait des conclusions similaires aux nôtres et permet d'esquisser des hypothèses justifiant cette quasi-stagnation de la prise en compte de la thématique des inégalités entre les sexes dans l'espace médiatique régional durant les campagnes pour l'élection présidentielle. Nous pouvons en effet supposer que la persistance du caractère « androcentré » des médias pointé par le rapport ralentit l'émergence de cette thématique et amenuise l'intérêt médiatique qui y est porté.

Certaines raisons davantage en lien avec l'actualité « immédiate » ou « court terme » peuvent également être envisagées. En effet, certains événements internationaux d'ampleur (crise sanitaire de la Covid-19, guerre en Ukraine menée par la Russie) ont pratiquement monopolisé l'espace médiatique des derniers mois. Cela ne reste néanmoins qu'une explication hypothétique partielle et ne peut servir d'explication complète à la faible attention médiatique portée aux questions d'égalité femmes-hommes. De la même façon, les récentes tendances et préoccupations électorales des Français mentionnées plus haut peuvent influencer les thématiques abordées par les quotidiens, et ce particulièrement à l'ère du numérique, qui incite vigoureusement les journaux à adapter leurs axes éditoriaux en fonction des intérêts des lectrices et des lecteurs. Toutefois, ce rapport d'influence n'est pas unilatéral. Au contraire, comme souligné dans le manuel de suivi des médias de l'ONU Femmes, « les médias ont les moyens de diriger l'attention du public sur certaines questions présentées comme étant les

plus importantes du moment »¹. Ainsi, la responsabilité des quotidiens reste pleinement engagée dans ce processus de sélection des thématiques abordées et les hypothèses érigées ci-dessous ne peuvent être

considérées comme uniques facteurs d'explication à la stagnation relative de la place accordée à l'égalité femmes-hommes dans l'espace médiatique lors des périodes étudiées.

1. Beatriz Llanos et Juana Nina, *La couverture des élections selon une perspective de genre - Manuel de suivi des médias*, ONU Femmes, février 2011.

Conclusion

Dans cette étude, nous avons rendu compte du traitement médiatique régional des problématiques entourant la question des inégalités femmes-hommes en France. Nous avons d'abord traité de l'évolution de ce traitement médiatique entre 2017 et 2022, puis nous nous sommes penchés sur plusieurs points clés. Nous avons mis en exergue une claire évolution de la proportion du traitement de la question des inégalités femmes-hommes dans l'ère post-#MeToo qui semble s'inscrire dans la durée. Ce résultat est d'autant plus encourageant lorsque l'on constate que le nombre d'articles relatifs à la question des inégalités femmes-hommes a augmenté en absolu malgré la réduction globale du nombre d'articles publiés par la presse régionale.

Cependant, nous déplorons le traitement isolé de la question des inégalités, majoritairement traitée sous le format de faits divers, à l'exception des questions relatives à la santé sexuelle, présentées de manière plus précise et technique. Surtout, cela a pour effet d'affaiblir la prise de conscience du caractère systé-

mique des violences envers les femmes. En effet, si l'émergence et l'emploi de nouveaux mots-clés plus précis et issus des mouvements féministes ont été observés entre les deux périodes étudiées, nous permettant de noter une sensibilisation médiatique grandissante, il est évident qu'elles n'ont pas été accompagnées de changements politiques structurels. Enfin, dans notre dernière partie, nous avons montré que la question des inégalités femmes-hommes, peu abordée lors de l'élection présidentielle de 2017, reste encore sous-traitée dans le cadre de l'élection présidentielle de 2022.

Ainsi, dans cette étude, nous rendons compte de ce manque d'intérêt politique persistant pour les inégalités femmes-hommes en espérant que ces questions prennent plus d'ampleur dans le débat public à l'approche de la présidentielle de 2022 et au-delà. Il est nécessaire que médias et candidat-e-s représentent comme il se doit ces questions qui touchent l'ensemble de la société française.

Annexes

Annexe 1

Liste des journaux constituant l'échantillon d'analyse

- *Ouest-France*
- *Sud-Ouest*
- *La Voix du Nord*
- *Le Parisien*
- *Le Progrès*
- *La Nouvelle République du Centre-Ouest*
- *La Montagne*
- *Le Télégramme*
- *L'Est républicain*
- *Paris-Normandie*
- *La Dépêche du Midi*
- *La Provence*
- *Corse-Matin*
- *Outre-mer La 1^{re}* (données indisponibles pour la période de 2017)

Annexe 2

Mots-clés par catégorie d'étude

Violences : VSS, violences sexistes et sexuelles, violences sexistes, violences sexuelles, féminicide, agression sexuelle, cyberharcèlement & femme, harcèlement sexuel, viol, violences conjugales, violences faites aux femmes

Égalité professionnelle : discrimination à l'embauche, parité & femme, quota & femme, disparité & femme, salaire & femme, professionnel & femme, plafond de verre & femme

Droit et santé sexuelle : avortement, avortements, contraception, IVG, mutilation & femme, mutilation & femmes, gynécologie & violence, gynécologie & violences, violences obstétricales

Représentation politique : parité & femmes & politique, parité & femme, score, première femme & élections, première femme & nomination, première femme & élue, première femme & nominée & politique

Présidentielle 2017 : Mélenchon & droits des femmes, Le Pen & droits des femmes, Macron & droits des femmes, Hamon & droits des femmes, Fillon & droits des femmes, Mélenchon & égalité & femmes, Le Pen & égalité & femmes, Macron & égalité & femmes, Hamon & égalité & femmes, Fillon & égalité & femmes, Arthaud & égalité & femmes, Cheminade & égalité & femmes, Lassalle & égalité & femmes, Poutou & égalité & femmes, Dupont-Aignant & égalité & femmes, Mélenchon & égalité & femmes, Le Pen & égalité & femmes, Macron & égalité & femmes, Hamon & égalité & femmes, Fillon & égalité & femmes, Mélenchon & égalité & femmes, Le Pen & égalité & femmes, Macron & égalité & femmes, Hamon & égalité & femmes, Fillon & égalité & femmes, Arthaud & égalité & femmes, Cheminade & égalité & femmes, Lassalle & égalité & femmes, Poutou & égalité & femmes, Dupont-Aignant & égalité & femmes, Mélenchon & féminisme, Le Pen & féminisme, Macron & féminisme, Hamon & féminisme, Fillon & féminisme, Mélenchon & féminisme, Le Pen & féminisme, Macron & féminisme, Hamon & féminisme, Fillon & féminisme, Arthaud & féminisme, Cheminade & féminisme, Lassalle & féminisme, Poutou & féminisme, Dupont-Aignant & féminisme

Présidentielle 2022 : Mélenchon & droits des femmes, Le Pen & droits des femmes, Macron & droits des femmes, Hidalgo & droits des femmes, Péresse & droits des femmes, Zemmour & droits des femmes, Taubira & droits des femmes, Jadot & droits des femmes, Dupont-Aignant & droits des femmes, Asselineau & droits des femmes, Poutou & droits des femmes, Arthaud & droits des femmes, Roussel & droits des femmes, Mélenchon & égalité & femmes, Le Pen & égalité & femmes, Macron & égalité & femmes, Hidalgo & égalité & femmes, Péresse & égalité & femmes, Zemmour & égalité & femmes, Taubira & égalité & femmes, Jadot & égalité & femmes, Dupont-Aignant & égalité & femmes, Asselineau & égalité & femmes, Poutou & égalité & femmes, Arthaud & égalité & femmes, Roussel & égalité & femmes, Mélenchon & féminisme, Le Pen & féminisme, Macron & féminisme, Hidalgo & féminisme, Péresse & féminisme, Zemmour & féminisme, Taubira & féminisme, Jadot & féminisme, Dupont-Aignant & féminisme, Asselineau & féminisme, Poutou & féminisme, Arthaud & féminisme, Roussel & féminisme

Représentation culturelle : télé réalité & place des femmes, miss France, cinéma & place des femmes, théâtre & place des femmes, littérature & place des femmes, culture & place des femmes, publicité & place des femmes, femme & place des femmes, télé réalité & stéréotypes & femmes, cinéma & stéréotypes & femmes, théâtre & stéréotypes & femmes, littérature & stéréotypes & femmes, culture & stéréotypes & femmes, publicité & stéréotypes & femmes, femme & stéréotypes & femmes, télé réalité & discrimination & femmes, cinéma & discrimination & femmes, théâtre & discrimination & femmes, littérature & discrimination & femmes, culture & discrimination & femmes, publicité & discrimination & femmes, femme & discrimination & femmes

Initiative locale et solidaire : éducation sexuelle, collège & féminisme, sensibilisation & féminisme, association & féminisme, associations & féminisme

Débats : me too, Metoo, cancel culture, woke, wokisme, misogynie, Balancetonporc, Balance ton porc

Autre : femme & égalité, féminisme, femmes & égalité, femmes & inégalité, femmes & discrimination, femmes & disparité, droits des femmes

Table

des matières

03	Introduction
05	Méthodologie
07	Une tendance à la hausse des articles traitant de l'égalité femmes-hommes entre 2017 et 2022
07	Des disparités fortes entre les journaux
09	Et des écarts forts entre les thématiques
13	Les questions d'égalité entre les femmes et les hommes encore traitée comme des « faits divers » ?
13	Des dynamiques propres à chaque thème
14	Absence d'une approche sociétale globale
15	Un traitement médiatique présentant une vision stéréotypée des femmes et des hommes
17	Nouveaux mots ou expressions depuis 2017
21	Les droits des femmes à l'approche de la présidentielle: quelle place pour l'égalité femmes-hommes dans la campagne électorale?
21	Malgré une hausse apparente du nombre d'articles en lien avec l'égalité femmes-hommes, peu d'entre eux traduisent en réalité une meilleure prise en compte de cette thématique
23	Facteurs potentiels expliquant la stagnation relative de la place accordée à l'égalité femmes-hommes dans les médias et la campagne présidentielle
25	Conclusion
27	Annexes
27	Annexe 1. Liste des journaux constituant l'échantillon d'analyse
28	Annexe 2. Mots-clés par catégorie d'étude

Collection dirigée par Gilles Finchelstein et Laurent Cohen

© Éditions Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes - 75009 Paris

www.jean-jaures.org

Derniers rapports et études :

04_2022 : Le dossier Marine Le Pen. Idéologie, image, électorat
Émeric Bréhier, Antoine Bristielle, Gilles Finchelstein, Raphaël Llorca, Antoine Jardin,
Jérémy Peltier, Max-Valentin Robert

03_2022 : Cyberspace : extension du domaine de la lutte
Asma Mhalla

03_2022 : Les peuples européens derrière l'Ukraine
Gilles Finchelstein, Amandine Clavaud, Jérémy Peltier

03_2022 : Les Français veulent une présidence omniprésente
Martial Foucault, Philippe Guibert

03_2022 : L'extrême droite contre les travailleurs. Un dialogue social menacé
Samuel Greef, Alain Olive, Johan Sjölander, Emanuele Toscano

03_2022 : Tableau politique de « la France d'après »
Jérôme Fourquet

02_2022 : Temps de travail et temps au travail. Deux enjeux inséparables au cœur du présent
Hélène L'Heuillet, Frédéric Worms, Catherine Pinchaut

02_2022 : Le fer contre le carbone. Doubler la place du train pour une vraie transition climatique
Jean-Pierre Farandou

02_2022 : Contrat jeunesse 2022
Salomé Berlioux (coord.)

02_2022 : Les Européens et l'euro : la perception de la monnaie unique vingt ans après son adoption
Paul Cébille, Théo Verdier

02_2022 : Égalité salariale. Panorama des stratégies efficaces
Katinka Brose, Christine Gräbe, Henrike von Platen

02_2022 : L'urgence du temps long : un nouveau rapport État/entreprises
pour une prospérité durable
Pascal Demurger

 fondationjeanjaures

 @j_jaures

 fondation-jean-jaures

 www.youtube.com/c/FondationJeanJaures

www.jean-jaures.org


Fondation
Jean Jaurès
ÉDITIONS